



ÊTRE RECONNU-ES COMME
LES PROS DE L'ÉCOLE.
C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?



[Site Internet](#)

Lettre Internet du SNUipp-FSU 66 du Vendredi 9 octobre 2020

Face à Blanquer, un seul geste-barrière,

Je renforce le collectif et j'adhère au SNUipp-FSU !



[Facebook](#)

[ICI](#)



[@SNUIPP66](#)



Gestion du Covid : stop au mépris !

Les organisations syndicales FSU 66, CGT Education, FNEC-FP FO, SUD Education ainsi que la FCPE, appellent les enseignant.e.s, AESH, agents de l'Education nationale et l'ensemble des personnels à un **Rassemblement devant la DSDEN !**

Mercredi 14 octobre 2020 à 14H00

Rapportons les masques slips DIM symboles de ce mépris !

Lire le communiqué intersyndical [ICI](#)

« On est prêts », disait le Ministre ... Les élèves, les étudiants et les personnels voient chaque jour sur le terrain que ce n'est pas le cas !

- La liste des personnels vulnérables modifiée durant l'été : à risque en juin, bon pour le service en septembre !
- Les élèves et les étudiants sont moins contaminants que les adultes ; on demande à (sa)voir, les études sur le sujet divergent !
- Les masques « slips DIM » fournis par le ministère ; selon certains médecins de l'ARS, les enseignants qui le portent sont « cas contact à risque », contrairement à ceux qui portent un masque chirurgical !
- Gestion aléatoire et opaque des cas de COVID (fermeture de classes)
- Aucun moyen supplémentaire pour la prise en charge des élèves décrochés !
- Aucun dédoublement : classes surchargées partout !

Cette gestion de la crise sanitaire montre le mépris du gouvernement envers les personnels, les élèves et leurs familles, les étudiants. Notre ministre fait comme si cette rentrée était normale alors que les problèmes s'accumulent. **Toutes et tous ensemble pour dénoncer cette mascarade et exiger une véritable protection des personnels, des élèves et des étudiants !**

Des moyens humains, matériels et financiers pour faire face à la crise sanitaire et sociale !



108 heures : halte à la remontée des tableaux !

Le ministère a confirmé au SNUipp-FSU en groupe de travail, que les équipes d'école n'étaient plus tenues de faire remonter les tableaux d'organisation des « 108 heures » réclamés encore, comme à l'habitude, par les circonscriptions. La nouvelle circulaire sur la direction d'école parue au BO du jeudi 27 août indique que « les directeurs d'école ont, avec les équipes pédagogiques, la pleine responsabilité de la programmation et de la mise en œuvre des 108 heures dans le respect de la répartition réglementaire ». Une exigence de libre organisation portée depuis longtemps par la profession et le SNUipp-FSU !

Le tableau des APC n'est donc pas à transmettre à votre IEN !

Lire la suite [ICI](#)



VENEZ VOUS INFORMER,
ÉCHANGER, DÉBATTRE...
ENSEMBLE, FAISONS
VIVRE NOS DROITS



Les Réunions d'Information Syndicale du SNUipp-FSU 66

Participer aux RIS est un droit pour toutes et tous ! Il semblerait que notre administration ait besoin de quelques rappels réglementaires puisque quelques « fake news » circulent ! Ce ne sont pas la mise en place du plan mathématiques et du plan français qui y change quoi que ce soit. **Les RIS sont déductibles des 108 heures hors APC.**

Dernière RIS de cette première période :

Vendredi 16 octobre à 14h00 RIS spéciale « Etats Généraux de l'éducation prioritaire », ouverte à toutes et tous, enseignant.es et AESH, quel que soit le poste occupé.

Perpignan, école élémentaire Ludovic Massé (Porte d'Espagne), prévenir son IEN par mail 7 jours avant.



Stages syndicaux du SNUipp-FSU 66

Vous êtes nombreuses et nombreux à nous solliciter concernant les stages de formation syndicale. Pas d'inquiétude ! Nous avons fait le choix de ne pas en proposer lors de ce début d'année, notamment par rapport à la situation actuelle. Nous finalisons l'organisation de ceux-ci et publieront la liste et les modalités d'inscription dès que possible !



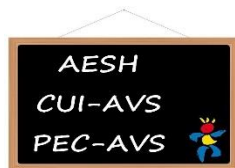
ÊTRE CONSIDÉRÉ-E,
ÇA COMMENCE
PAR ÊTRE
MIEUX PAYÉ-E.
C'EST BEAUCOUP DEMANDER !



Salaires : le concret c'est pour quand ?

À la veille d'un « Grenelle », dont l'enveloppe n'est pas à la hauteur du vocable utilisé, et alors que « l'observatoire des rémunérations », lancé par le Ministre, fête ses deux ans, le SNUipp-FSU fait le point sur la réalité des salaires enseignants. Edifiant.

Article complet à lire [ICI](#)



AESH : le guide du SNUipp-FSU

Le SNUipp-FSU édite un guide complet à destination des personnels non-enseignants exerçant dans les écoles. Retrouvez-le [sur notre site ICI](#)



Liste d'aptitude Direction d'école rentrée 2021

Les personnels souhaitant exercer la fonction de directrice ou directeur à la rentrée 2021 doivent demander à figurer sur la liste d'aptitude. Toutes les informations, la circulaire et la fiche de candidature [ICI](#). Les candidatures sont à adresser à ton IEN [avant le 2 novembre 2020](#).

Le SNUipp-FSU 66 organise un stage de préparation à l'entretien le mercredi 25 novembre : inscrivez-vous en envoyant un message à snu66@snuipp.fr



L'autre Autonome au service des personnels

Parce que des difficultés liées à notre pratique professionnelle peuvent arriver à toutes et tous, la très grande majorité des personnels souscrit un contrat dans le but d'assurer la défense de ses droits. Dans ce cadre, il existe une autre protection, Cap Autonome, association solidaire avec laquelle le SNUipp-FSU a signé une convention en 2019. Découvrez le site de Cap Autonome ainsi qu'une courte vidéo explicative des différences qui existent entre les diverses protections. [ICI](#)



Informations administratives

- **Nouveau** : Circulaire postes adaptés (date limite le 13 novembre 2020) [ICI](#)
 - Circulaire « Liste d'aptitude Direction d'école 2021/2022 » [ICI](#)
 - Circulaires « Autorisations d'absences » [ICI](#)
 - Circulaires « Congés » : congé maladie, congé maternité, congé parental, congé paternité, congé de présence parentale [ICI](#)
 - Recrutements et détachements des personnels à l'étranger - année scolaire 2021-2022 (date limite 28 septembre 2020 pour l'AEFE, 31 octobre 2020 pour la MLF et l'AFLEC) [ICI](#)
 - Échanges et actions de formation à l'étranger 2021-2022 [ICI](#)
-



Partir enseigner Hors de France et dans les COM en 2021/2022

Le SNUipp-FSU Hors de France vient de publier son guide annuel « Partir enseigner Hors de France et dans les COM en 2021/2020 » afin d'informer au mieux les personnels intéressé.es et/ou candidat.es : à lire et télécharger [ICI](#)

Consultez également le site du SNUipp-HDF ([ICI](#)) sur lequel vous trouverez de nombreuses informations : postes d'expatrié.es AEFÉ pour la prochaine rentrée, calendrier, comptes-rendus, publications, lettre d'informations spéciales HDF à destination des personnels.



Déplacements professionnels en covoiturage, en vélo ou en vélo électrique : le « Forfait mobilités durables » te concerne !

Le **décret n°2020-543 du 9 mai 2020**, publié au JO du 10 mai 2020, institue un « Forfait mobilités durables » d'un **montant annuel de 200 euros** dans la Fonction Publique d'Etat. Il est entré en vigueur depuis le 11 mai 2020.

Toutes les précisions sur notre site [ICI](#)



Tout savoir sur les carrières, les salaires et les droits des personnels

Comme chaque année, le SNUipp-FSU a publié un point complet actualisé sur la carrière, les salaires et les droits des personnels enseignants et AESH. Cette brochure a été adressée par courrier aux syndiqué.es avec le dernier Fenêtre sur Cours. Retrouvez-la [ICI](#)

Se (re)syndiquer au SNUipp-FSU !

Le SNUipp-FSU 66, c'est une équipe de 7 militants, collègues enseignant.es dans le département, déchargé.es d'une partie de leur temps de classe, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils l'ont sur le temps de classe mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègues convoqué.es par l'administration, répondre aux multiples mails, participer à des réunions, informer, renseigner, siéger dans les différentes instances, ... La force du SNUipp-FSU 66, c'est de pouvoir compter sur ses militants mais aussi sur les 25 membres du conseil syndical, ainsi que sur l'ensemble de ses syndiqué.es, pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.

Je me syndique [ICI](#)

Mail : snu66@snuipp.fr SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>
SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>
compte twitter : @snuipp66 Facebook
TEL : 04.68.50.78.44

Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)
5 élu(e)s sur 7 à la CAPD